

## CHYPRE :

- POPULATION : 800 000 hab.
  - SUPERFICIE : 9 251 km<sup>2</sup>
  - MONNAIE : Livre chypriote (1 € = 0,5865 CYP)
  - DIVISIONS ADMINISTRATIVES : 6 districts, 33 municipalités, 421 villages
  - CAPITALE / VILLES PRINCIPALES : NICOSIA (200 000 hab.), Larnaka, Limassol, Paphos
  - LANGUES PARLÉES : Grec, Turc
  - RÉGIME POLITIQUE : République parlementaire (absence de Premier Ministre)  
Séparation des 2 communautés ethniques (chypriotes grecs et turcs)
  - TAUX DE CHÔMAGE : 3,5 %
  - PIB/HAB. : 78 (base UE des 15 = 100)
- SECTEURS ÉCONOMIQUES MAJEURS : Agroalimentaire, produits chimiques, produits de métal et bois, tourisme, machinerie, banques et assurances.

## Reprise de l'acquis communautaire

### PRINCIPE

**Chypre doit intégrer l'ensemble des règles communautaires au 1er mai 2004.**

**Toutefois, des dérogations et périodes transitoires ont été mises en place dans les domaines suivants :**

- Libre circulation des marchandises (produits médicaux, produits chocolatés)
- Libre prestation de services (domaine bancaire)
- Libre circulation des capitaux (acquisition de résidences secondaires)
- Droit des sociétés (propriété industrielle pour les produits pharmaceutiques)
- Concurrence (aides fiscales d'État et mesures d'aide existantes)
- Politique de transport (transport par route)
- Fiscalité (taux réduit de TVA et taux zéro sur les produits alimentaires et pharmaceutiques, droits d'accises)
- Énergie (stockage d'huile)
- Environnement (qualité de l'air et de l'eau, gestion des déchets et du risque, pollution industrielle)
- Union douanière (mesures horizontales destinées à faciliter la transition vers l'union douanière élargie).

## Fiscalité

Particularité : *Distinction entre les sociétés on-shore et les sociétés off-shore (ces dernières disparaîtront en 2006). Conventions pour éviter les doubles impositions.*

### FISCALITÉ DIRECTE :

- Impôts sur les bénéfices des sociétés : 10 %
- Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques : retenue à la source
- Contributions spécifiques à l'effort de défense nationale (dividendes 15 %, intérêts 10 %, loyers 3 %, bénéfices des établissements publics 3 %)

### FISCALITÉ INDIRECTE :

- Taux normal de TVA : 15 %
- Taxes retenues à la source : 10 % sur les redevances et revenus d'activités artistiques et sportives, 5 % sur la location de films
- Cohésion sociale (acquittée par les employeurs) : 2 % des salaires versés
- Mesures d'incitations fiscales : investissements, développements de sociétés anonymes, exportations biens et services
- Droits d'accises (bières, vins et spiritueux).

## Opportunités d'affaires

Secteurs porteurs pour les entreprises françaises :  
Automobile, parfums et cosmétiques, vins et spiritueux, grands projets et infrastructures, environnement, services publics (électricité, télécom-

munications, postes), biens de consommation (informatiques, produits agroalimentaires, habillement, équipement ménager, santé).

## Pratique des affaires

### L'ÎLE EST DIVISÉE :

- Nord (moins développé) : Turcs
- Sud (dynamique et développé) : Grecs

### CHYPRE :

- Domination des petites entreprises familiales
- Niveau de vie, éducation, salaires élevés

### CHYPRIOTES :

- Ouverts, flexibles, décontractés, fiables

### HORAIRES DE TRAVAIL :

- Les banques et administrations sont ouvertes généralement le matin

- Les bureaux et magasins ont des horaires proches de ceux en France

### RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES :

- Durée : 1 heure
- Langue : anglais
- Horaire des repas : de 13 h à 14 h 30
- Tenue discrète et élégante
- Pas de cadeau lors du premier entretien

### USAGES :

- Envoyer une carte de vœux à Noël.

## Contacts utiles

Mission Economique  
19 Demosthenis Street  
PO BOX 21784  
CY-1513 NICOSIA  
Tél : (357) 22 77 21 01  
Fax : (357) 22 77 25 63  
E-mail : nicosie@dree.org

Bureau Commercial de  
l'Ambassade de Chypre  
42 rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS  
Tél : 01 42 89 60 86  
Fax : 01 42 89 60 77  
E-mail : chypre@wanadoo.fr

Site de la Chambre de Commerce chypriote  
[www.ccci.org.cy](http://www.ccci.org.cy)

Euro Info Centre Cyprus  
38 Grivas Dhigenis Avenue  
CY-1066 NICOSIA  
Tél : (357) 22 88 97 52  
Website : [europa.eu.int/comm/enterprise/networks/eic/eic\\_cyprus.htm](http://europa.eu.int/comm/enterprise/networks/eic/eic_cyprus.htm)